

" nous l'avons dit dans notre circulaire nous sommes prêts à supporter les hommes du gouvernement d'aujourd'hui. Mais, tout en leur donnant notre appui, nous nous réservons le droit sacré de dire la pensée générale et de mettre, suivant les circonstances, sous les yeux des gouvernants et des gouvernés, ce qui a été fait et ce qui reste encore à faire. La presse est pour avertir de ce qui est, ou de ce qui n'est pas, ou de ce qui doit être. Elle est l'avant-garde de la civilisation, le héros des nécessités sociales; elle n'a donc pas droit de se taire? Elle ne le pourrait pas, elle ne serait plus le " palladium de la liberté. "

Telle est la base sur laquelle nous avons vus l'existence du Journal, et nous n'avons pas changé un instant depuis. Si c'est là de la trahison, si c'est là de l'apostasie, nous sommes traître et apostat depuis six ans. Mais l'encouragement que nous n'avons cessé de rencontrer depuis, encouragement toujours croissant, nous est une garantie suffisante que nous n'avons prêché et que nous ne prêchons rien de contraire et d'hostile aux intérêts de nos compatriotes; et nous encourageons, malgré les obstacles du moment, à persévérer dans cette politique, politique rationnelle et naturelle tout à la fois, qui s'applique aussi bien aux actes de la vie publique qu'à ceux de la vie privée, puisque l'affection de la famille ne s'éteint pas chez l'homme par le besoin qu'il sent de rendre justice à tous indistinctement, de même que la justice à tous ne souffre pas de l'affection et de l'appui que se portent réciproquement le frère et le frère sous ce toit paternel.

Vous dites que vous voulez le rappel de l'Union et en même temps vous demandez des réformes, des modifications de même acte; ne vous apercevez-vous pas que vous voulez deux choses contradictoires, puisque, d'une part, vous voulez la nullification, et, de l'autre, le perfectionnement de ce que vous voulez à l'anéantissement? Il est impossible de réussir avec un pareil programme, soit dans notre législature locale, soit auprès du parlement impérial. On ne vous accordera pas de réformes, parce qu'on verra que ce ne sont pas des réformes que vous voulez. Si vous dites que vous ne voulez des réformes que pour vous mettre en moyen d'obtenir plus tard le rappel de l'Union, vous ne surprenez pas par une politique aussi lourde et aussi ostensible ceux que vous avez réveillés au cri de nationalité que vous avez impudemment poussés au milieu d'une société s'harmonisant par la justice ou ce que vous appelez libéralisme. Comme nationaux ils sont plus nombreux que vous, et comme tels (puisque vous les avez fait se souvenir qu'ils étaient nationaux) ils vous refuseront par un sentiment de conservation propre ce qu'ils vous auraient accordé avec joie au nom de la justice et des droits égaux. Il eût donc été plus sage, plus rationnel de demander des réformes utiles, sans proclamer au son de trompette vos projets d'avenir; le silence vous eût indubitablement mieux servi que vos pompeuses parades de nationalité et de patriotisme. Après y avoir réfléchi, vous en conviendrez vous-même.

Nous commençons par dire que notre intention n'est nullement de porter atteinte à l'influence morale du ministère que nous avons créé et qui possède pleinement notre confiance; que nous voulons agiter le rappel de l'Union en dehors des chambres, en dehors de la sphère d'action du gouvernement, mais que nous voulons l'agiter dans toute l'étendue du pays. Comme si la sphère d'action et la puissance d'action des gouvernements représentatifs pouvaient avoir leur centre et leur point d'appui ailleurs que dans l'opinion publique. Cette idée est essentiellement absurde, car, ou vous avez un but ou vous n'en avez pas; ou vous voulez réussir ou vous ne le voulez pas. Si vous voulez véritablement le rappel de l'Union, il faut que votre action se fasse sentir partout, il faut qu'elle influe en dedans aussi bien qu'en dehors de la représentation nationale. Si elle se produit dans la chambre, il faudra bien que le ministère agisse à son tour pour accepter ou pour combattre. Si le rappel est demandé par tout le monde, et qu'il le combatte, quelque soit d'ailleurs la sagesse de sa démarche et l'excellence de ses motifs, il blesses l'opinion au dehors, il n'est plus appuyé sur elle, et il est forcé de résigner. Si au contraire il accepte le mouvement et qu'il se fasse (nous parlons des hommes qui représentent le Bas-Canada dans l'administration) partisan actif du rappel, il ne peut encore le faire qu'en résignant, car il est au pouvoir non pour détruire, mais pour faire fonctionner la constitution et pour demander, s'il le veut, des modifications utiles à cette même constitution. Dès le moment qu'il veut l'anéantissement de la constitution qui lui a donné le gouvernement, il ne peut plus appartenir à ce même gouvernement; il doit donc résigner pour agir en dehors. S'il ne le faisait, on le forcerait à le faire. Mais quand il serait possible que la majorité représentant le Bas-Canada n'abandonnât pas l'administration, qui, sur la question considérée la plus vitale par le pays, se serait placé dans une position hostile vis-à-vis d'elle; quand même, d'un autre côté, il serait également possible que, prenant part à l'agitation pour s'appuyer sur l'opinion publique, elle ne se placerait pas par cela même en dehors du gouvernement, elle n'en serait pas moins dans la nécessité de résigner; car si elle prend part au gouvernement, la portion de la représentation qui ne voudra pas le rappel, l'abandonnera; or cette portion sera de beaucoup la plus considérable de la représentation. Une autre administration sera formée avec d'autres éléments, la langue et la nationalité, au préjudice des intérêts réels du pays. Tels seront les fruits inévitables de votre politique d'isolement. Pendant que vous agitez, sans savoir où sera le terme de votre agitation, le parti puissant que vous aurez établi dans le Haut et le Bas-Canada, sur la base de l'exclusivisme national, s'empressera de s'emparer de vos dernières dépouilles, et jouira sans contrôle et dans l'isolement d'un héritage qu'avec de la modération et de la prévoyance nous aurions pu sauver.

Pour vous consoler des pertes que vous aurez faites par votre démolement à tout prix, pertes immenses, irréparables, puisque vous n'aurez plus dans l'exécutif l'influence que vous y avez placée avec tant de peine, vous ferez comme vous l'ancien régime, vous ferez de brillantes sorties contre les crimes des hommes du pouvoir, et vous créerez des embarras au gouvernement; mais comme alors vous n'en créerez pas assez pour arrêter sa marche, car dans la position suprême que vous lui aurez faite, vous rallierez naturellement autour de lui tous ceux qui ne parlent pas votre langue, la base et la fin de votre agitation étant la nationalité. Les haines que vous aurez semées sur votre route feront le reste.

Si, cependant, contre toute prévision, vous étiez assez forts pour arrêter les rouages du gouvernement colonial, le parlement impérial est assez fort de son côté pour nous imposer de nouveau le régime odieux qui a pesé sur nous entre la constitution de 91 et celle de 1840. Il pourra le faire avec d'autant plus d'aise que, pour tyranniser, il aura son point d'appui dans la population que nous aurons agitée par notre égoïsme et nos injustes prétentions. C'est alors que nous pourrions à loisir attendre au milieu d'une agitation fiévreuse, infructueuse et destructrice, " les graves événements qui se préparent par delà l'Atlantique. "

On dira sans doute comme on l'a déjà dit quelque part,

" si le ministère actuel est incapable d'obtenir les réformes que nous lui demandons, qu'il résigne, car, à ce prix, il vaut autant et mieux que l'administration du pays soit confiée aux mains de nos ennemis. " Comme si une administration libérale n'avait pas une autre tâche encore que celle de se heurter contre des obstacles insurmontables. Mais de plus vous n'avez pas considéré que le ministère ne peut être fort que par vous, et que si, par des prétentions irréalisables, vous nullifiez sa force, il ne pourra vous accorder les réformes même les plus raisonnables et les plus possibles, dans les circonstances ordinaires. Il y a des utopistes qui croient qu'il suffit de vouloir pour obtenir, et qui veulent imposer à tout prix la réalisation de l'idée qu'ils ont rêvée sans examiner d'abord les conditions sociales du peuple pour lequel ils spéculent à l'infini. Pour résoudre le problème insoluble de l'organisation du travail, la France s'exécute, tarit ses sources vitales et s'abîme doucement dans la banqueroute; et un autre problème, dont la solution s'agitera sans succès, durant quinze ou vingt ans, épuisera également les forces vives du Canada et nous conduira blessés et affaiblis vers l'avenir. Pouvez-vous consciencieusement et logiquement exiger de vos hommes publics ce que vous ne pouvez faire vous-mêmes par votre volonté collective? Ils ne peuvent être que l'expression simplifiée de vos forces réunies, de ces forces qui les ont faits hommes du pouvoir et qui peuvent les en faire descendre demain pour les mêler à la foule.

A voir l'acharnement avec lequel nous attaquons les hommes que nous venons de placer au pouvoir, parce qu'il a pris fantaisie à quelqu'un, quelque soit son nom et sa position, de soulever une discussion inutile, on dirait-on pas qu'il faille tout renverser et renouer de gaité de cœur ou même avec humeur aux avantages réels que nous a donnés la victoire après cinq années de lutte incessante. D'ailleurs la législation générale, ces réformes législatives et constitutionnelles utiles et possibles, ne sont pas les seules obligations d'un gouvernement représentatif; l'administration entre encore largement et complètement dans le domaine de ses attributions exécutives. Or l'influence administrative, quand elle veut se faire sentir, est plus forte presque partout que celle des lois, car elle agit incessamment seule pendant neuf mois sur douze; elle s'infilte insensiblement dans toutes les veines du corps politique. Elle s'assied sur le banc du juge, pénètre dans la magistrature, dans la milice, dans les bureaux et dans toutes les ramifications du service public; elle ne fait pas la loi, mais elle l'exécute et le plus souvent l'explique. Si son principe est bon, la loi et les intérêts individuels ne courent aucun danger; si au contraire son principe est mauvais et ses intentions sont mauvaises aussi, elle torture la loi et viole presque toujours impunément les règles les plus ordinaires de la justice, elle répond partout comme un venin son influence délétère. Puis, que pouvez-vous contre elle, jusqu'à ce que soit détruite la majorité qui l'a constituée et la maintient? Cette majorité la lave et l'approuve presque toujours sans restriction, de peur qu'en la désavouant, elle ne décréditerait par là le triomphe du principe qu'ils détestent et qu'ils ont vaincu. Le gouvernement réussit mieux par l'administration à implanter son principe de vie et d'action dans le sol et dans la société et se prépare mieux des éléments de force pour se reconstruire, s'il vient à être vaincu. D'où vient que, dans le Haut-Canada, les Tories, malgré que leurs principes y soient répudiés, reviennent à peu près invariablement tous les quatre ans sur la scène, si ce n'est qu'ayant possédé longtemps la puissance, ils ont implanté le tyranisme sur tous les points du pays.

Une bonne administration protège et sauve les institutions qui périssent sous la hache destructive d'un pouvoir ennemi, elle les consolide et les assis sur une base moins destructrice par le temps et par la volonté de l'homme hostile; elle empêche le gaspillage des deniers publics; rétablit l'équilibre dans les éléments sociaux; reconstruit le crédit et la confiance publique; et se met en état de faire des améliorations qui peuvent profiter au pays. Tels sont les bénéfices incalculables que peuvent vous procurer une administration forte et généreuse dans son principe. Faut-il être de cette manière vous sauvez plus votre nationalité des atteintes du libéralisme que par vos doctrines absurdes. Pour notre part nous n'avons jamais admiré la politique de ceux qui tendaient à détruire et à isoler et par là même à amoindrir la force nationale. Ils étaient bien peu prévoyants ceux qui conseillaient à nos compatriotes, avant les événements de 1837, de jeter à la face du gouvernement leurs commissions de milice et de magistrature, parce qu'on les avait arrachées à d'autres. Plus tard on comprit toute l'étendue du mal causé par cette imprudente démarche; car au jour de la tempête politique que la magistrature était presque tout entière aux mains d'ennemis acharnés qui la mirent largement à contribution pour satisfaire aux vengeances d'un gouvernement irrité.

Toutes ces considérations dont on ne peut nier la gravité doivent nous engager à réfléchir sérieusement et à ne pas courir indéfiniment après l'ombre lorsque nous avons une réalité, quelque défectueuse qu'elle nous paraisse. Toutes les choses de ce monde sont plus ou moins défectueuses et imparfaites, et pour tout cela on ne les détruit pas, surtout quand on peut les utiliser. C'est dans tous les cas bien mieux que de ne rien avoir ou d'avoir pire.

Nous lisons dans le Journal de Québec: " M. Siméon Larochelle, si avantageusement connu du public de Québec et de Montréal, pour son admirable canon-méchine, et pour son talent merveilleux pour la mécanique, vient d'établir une fonderie à Saint-Anselme, comté de Dorchester, il possède au même endroit des moulins à farine, à scier, à endrer, etc. De la fonderie de M. Larochelle sortiront des poêles, des chaudrons, des pièces de mécanisme pour les moulins, et une infinité d'objets d'utilité usuelle. Nous avons vu des objets sortant de cette fonderie, qui ne le cèdent en aucune manière à ce qui nous vient d'Europe du même genre.—Saint-Anselme qui est situé à six lieues en arrière de la Pointe-Levy est sis sur les rives de la belle rivière Etchemins, et bien qu'il ne compte tout au plus que 18 années d'existence, renferme une population d'environ 3,000 âmes. Une église de dimensions assez considérables y est en voie d'achèvement, et l'industrie de ses habitants, jointe à ses pouvoirs d'eau, promet d'en faire une place industrielle dans un avenir très-prochain. Il faut ajouter que le sol y est excellent presque partout pour la culture, si ce n'est peut-être au bord de la rivière, en quelques endroits seulement. "

Nous lisons encore dans le même journal.— " On nous a montré des haches faites à la manufacture de MM. Prudent et Pierre Nicol, à St. Thomas. Ces haches font certainement honneur à l'esprit d'entreprise et à l'habileté de ces deux messieurs, qui veulent donner une industrie de plus à leur pays, se sont jetés dans une spéculation dont ils ne peuvent pas prévoir le résultat. Les haches sont excellentes, et le résultat déjà obtenu est une garantie qu'elles égalent ou surpassent ce qui nous vient de mieux en ce genre des Etats-Unis. On nous informe que ces haches se vendent déjà en quantité considérable, et que déjà elles ne sont plus une spéculation hasardeuse pour les entrepreneurs industriels. "

M. L. J. PAPINEAU.

M. L. J. Papineau vient de faire paraître une espèce de second manifeste, à propos de la députation irlandaise qui est allée le trouver dernièrement, pour lui offrir la présidence de l'association du rappel de l'Union entre l'Angleterre et l'Irlande. Pour faire comprendre l'esprit de ce nouveau manifeste et rappeler à nos lecteurs quelques paragraphes du premier, nous en faisons des extraits que nous mettons en regard les uns des autres:

PREMIER MANIFESTE.
 " Il faut soutenir dans votre comté comme dans tous les autres du pays des candidats qui vous seront connus pour vouloir se rallier à un ministère qui a lutté avec énergie contre le gouverneur Metcalfe et contre la pratique inconstitutionnelle d'essayer à gouverner par d'autres avis que ceux que lui avait donnés le pays. Il faut que vous vous efforciez de reporter les mêmes hommes au pouvoir. Si le gouvernement responsable est une vaine idée, le temps est venu où ils pourront faire beaucoup plus de bien que je n'espère, moi, qui le regarde comme une tromperie. Ceux qui croient à sa sincérité et des lors à son importance réelle, auront occasion, comme ils en ont le désir, d'avancer la cause de la réforme. Si de nouveau un gouvernement, par lui-même ou par le Conseil Législatif dont il reste toujours le maître, cherchait à entraver les mesures libérales qu'ils auraient proposées, alors ils seraient un peu plus tard que moi désillusionnés sur la valeur des déclarations de Lord Russell, et commencent alors une opposition plus énergique qu'elle ne l'a encore été. "

SECOND MANIFESTE.
 " Il y a à Québec de la vie et de l'honneur. A Montréal c'est autre chose. Nous y avons le siège du gouvernement responsable. Nous y avons des hommes d'état, politiques profonds comme l'hygiène et la morale comme la tombe, qui étonnent tous les autres hommes qui naissent dans Québec. "

" Ce n'est pas vous qui avez changé, ce sont eux qui sont changés, c'est-à-dire, qui ne le sont pas; mais... Qui sont tenus de la parole, Peuple canadien, peuple singe du Manitoba. "

" Ce fut à raison de ses promesses de faire élire aux députés élus élus par les Grattan et les O'Connell contre les traités, qui ont vendu l'Irlande au Sassenach, que nous l'avons porté à la représentation, voie d'avancement la plus large et la plus facile de toutes, sous l'ancien système de gouvernement responsable, intègre, économique, désintéressé, grand travailleur pour de minces rémunérations dont nous avons vu le bonheur de jouir depuis sept années. "

" L'on y a si souvent dit à mes concitoyens, tant de vive voix que par écrit, que j'étais un homme changé; devenu un pagon de dévouement au gouvernement, contre lequel j'avais lutté toute ma vie;— que j'approuvais à la détermination, qu'avait prise M. Viger et Papineau, de donner leur appui à l'administration de Lord Metcalfe, puisqu'ils restaient au ministère plus longtemps que ne le souhaitaient ceux qui brillaient d'énergie et de désir de les remplacer. "

" Avant mon retour et depuis mon retour, l'on a si souvent clamé à mon pays, qu'il fallait bien se garder d'élire un homme, dont les principes étaient aussi incertains, flottants et variables que les miens, à moins qu'on ne lui fit faire sa profession de foi politique; et quand j'ai voulu la formuler, l'on a fait jouer tant d'intrigues pour empêcher de la publier, que j'ai dû la regarder comme le soin charitable d'hommes qui me disaient: " Ne parlez pas, vous ne seriez pas écouté. " Si vous voulez parler dans notre sens, c'est votre droit. Qu'importe vos professions soient écartées comme le sont les nôtres. Ne parlez pas beaucoup, et dites rien du Libéral et du Démocrate de l'Union; de la représentation proportionnelle à la population; de l'extension du droit de suffrage à tous; de l'utilité que partie au moins de la représentation soit choisie parmi les électeurs résidents; que l'éligibilité ne devrait dépendre que de la franchise publique, non de la propriété bâtie ou mal acquise du candidat. Ne dites pas que la candidature devant un juré libéral est un mal; que l'on a pas encore eu dans le pays, de l'emploi de moyens de corruption dans une élection devant disqualifier pour toujours le candidat convenant, ce sont des déclarations d'illégalité, et de l'illégalité à remplir aucune charge d'honneur et de profit. Mais nous point qu'il serait désirable que l'administration fut plus travaillante, et surtout moins dévouée, c'est contre l'un de nos devoirs que nous nous sommes le gouvernement responsable et contre l'intégrité de ceux qui l'exercent, ne soufflez pas mot de bien d'autres vœux de cette nature, dont vous avez la manie de vous occuper, détails fut inutile depuis que le système qui est une carte de civisme, un certificat indispensable d'éligibilité, a été traduit en une seule phrase rapidement simple: " La voilà à votre service: " Je crois en le ministère Baldwin-Lafontaine et je lui jure obéissance aveugle. "

" Montréal seul, stupéfié par je ne sais quels jongleurs, ne pourra pas, au milieu des sheds ouserés à la mort que l'Angleterre déverse, de son Irlande de l'Europe, sur son Irlande d'Amérique, trouver un mot de sympathie, pour des douleurs et des souffrances telles, que les lamentations de Jérémie ne peuvent en laisser entendre l'horreur! Honte aux hommes qui peuvent être assez dénués de sensibilité pour vouloir que Montréal soit aussi libéral, que qu'ils sont apathiques. "

Le pays venait de passer par les terribles épreuves de 1837 et de 1838. Un gouvernement militaire, un gouvernement arbitraire avait remplacé l'ancienne constitution; les défenseurs de nos droits n'étaient plus au milieu de nous. La tourmente les avait contraints à s'éloigner de la patrie, et à aller chercher sur le sol des Etats voisins un asile et un refuge. Bientôt cependant l'Angleterre comprit que les choses ne pou-

vaient demeurer dans un pareil état; elle songa à nous donner une nouvelle forme de gouvernement, et elle nous imposa l'Union avec le Haut-Canada. Nos hommes politiques comprirent alors que le pays avait besoin de toute son énergie, de toute la capacité et de tous les efforts de ses enfants. Ils revinrent donc au Canada, et bientôt on les revit siéger au sein de notre législature, réclamer énergiquement nos droits, et, grâce à leurs constants efforts et à leur persévérance admirable, replacer le peuple du Bas-Canada dans le conseil du représentant de la souveraineté. Que faisait M. L. J. Papineau durant ces luttes de ses compatriotes?

Il était loin du sol canadien, il s'était réfugié sur celui de la belle France; il attendait sans doute que les portes de son pays se rouvrirent pour le recevoir. Mais encore, placé comme il l'était au sein même de la civilisation, ayant à sa disposition toute la presse française et toute celle de Londres, et n'ayant pas à craindre les verroux anglais, M. Papineau dut sans doute profiter de sa belle position pour proclamer les droits de ses compatriotes, demander justice pour eux et intéresser à leur sort l'Europe tout entière? Il n'en fit rien. Une seule lettre, qui devait être suivie de bien d'autres, fut le seul signe de vie que donna cet ancien champion des libertés canadiennes. Il demeura ainsi huit années, vivant dans la solitude et le silence, et revint enfin au pays natal, pouvant peut-être se dire à lui-même, que le chef politique qui, pour de bons motifs, avait poussé ses compatriotes dans une voie de dangers sans nombre, dans une voie qui finalement avait abouti à un abîme, ce chef politique ne devait pas dans le malheur de la patrie garder un silence profond, et durant huit années consécutives demeurer loin du pays qui luttait encore pour ses libertés.

Quoiqu'il en soit, M. L. J. Papineau revint au Canada, on le trouva les choses bien changées. Ses frères, ses cousins, presque tous ses proches étaient il est vrai au pouvoir et dans tous les honneurs, mais ils avaient pour adversaires tout leur pays, tous ces compatriotes auprès desquels ils avaient lutté durant si longues années, et avec lesquels ils avaient demandé si longtemps pour leur patrie justice à l'Angleterre. Que fit alors M. L. J. Papineau? Il se tut. Durant des mois et des mois, il vit ses proches faire le malheur de leur pays, il les vit en antagonisme avec tous ses anciens amis politiques, il les vit sacrifier une partie de la province à l'avantage de l'autre, il les vit refuser justice à ses compatriotes du Bas-Canada, et cependant il se tut encore. Il les laissa les uns après les autres se retirer du pouvoir, et ce ne fut qu'au moment où ils avaient tous abandonné la carrière politique, qu'il reparut sur la scène publique et qu'il osa élever la voix. Ce ne fut pas pour flétrir les traites et les transiges; bien loin de là, se tut encore à ce sujet. Il ne parla que pour dire à son pays, que le gouvernement qu'on lui avait donné était un leurre; il ne parla que pour lui dire qu'il n'avait aucune confiance quelconque en cette forme de gouvernement; il ne parla que pour lui dire qu'il était d'avis qu'on devait s'opposer systématiquement au fonctionnement de ce gouvernement. Cependant, ajoutait-il, " on pense, contre mon opinion qu'il est trop tôt pour protester, que le ministère libéral n'a pas été assez longtemps au pouvoir pour le tenter; que s'il y est porté par le résultat des présentes (dernières) élections, il obtiendra sans agitation la correction des abus. " Eh bien! continuait-il, moi je crois alors " qu'il est de stricte justice de lui donner l'occasion de prouver, qu'il peut comme il est certain qu'il vent faire beaucoup de bien. "

Après une semblable déclaration, formulée à plusieurs reprises et en plusieurs endroits, le peuple canadien ne pouvait qu'avoir encore confiance dans M. L. J. Papineau. Le peuple se souvenait en effet que M. Papineau avait durant plus de vingt années lutté énergiquement pour proclamer les droits de son pays et obtenir quelque justice de la Mère-Patrie. Il aimait à se rappeler les harangues éloquentes et les services passés du chef canadien. Il se souvenait, il est vrai des malheurs et des calamités de 1837 et 38, mais il voulait encore excuser jusqu'à ses fautes; il oubliait son silence de huit années et sa conduite suspecte depuis son retour dans ses foyers; il ne regardait qu'au présent et à l'avenir et voulait croire en la sincérité de sa profession de foi politique. Mais hélas, ce n'était qu'une illusion!

M. Louis-Joseph Papineau fut élu par le comté de St. Maurice, il vint siéger au parlement. Il redit alors en maintes et maintes occasions que lui, M. Papineau, il avait confiance dans le ministère du jour, le ministère libéral; il répéta qu'il le soutiendrait jusqu'à ce que le ministère vit lui-même que le gouvernement responsable, que nous avons, est un leurre, une tromperie, et seulement un semblant de responsabilité. Une pareille protestation fit encore croire qu'en effet M. Papineau agissait comme il le disait; on le croyait, malgré la quasi opposition qu'il fit, dans cette même session d'un mois, un ministère qui voulait pronger les chambres pour avoir le temps de mûrir ses mesures. Malgré cela, on voulait encore croire que M. Papineau marchait avec ses compatriotes, et qu'il donnerait aux ministres du jour ce dernier coup d'essai qu'il annonçait ne vouloir pas enterrer. Bien des gens cependant commençaient à perdre confiance en M. Papineau; ils se disaient qu'il était impraticable, que c'était un homme qui ne voulait et ne rêvait que l'opposition, et qui ne serait content que lorsqu'il aurait de nouveau entraîné dans le trouble et le malheur ses compatriotes du Bas-Canada. La presse réformiste recevait chaque jour des productions écrites dans ce sens, et de la part d'hommes influents et capables. Mais elle voulait attendre; elle voulait faire une dernière épreuve. Elle voulait qu'il ne fût pas dit que M. Papineau se séparait du parti réformiste, parce que celui-ci le forçait par ses attaques à en agir ainsi. Elle garda le silence, elle patienta; et elle fit bien.

M. Papineau vient en effet de mettre au jour un second manifeste. Pour cela, il a profité du fait suivant: qu'une députation irlandaise est allée le trouver et lui a demandé de présider une assemblée du Rappel de l'Union entre l'Angleterre et l'Irlande. Dans ce manifeste, M. Papineau jette enfin le masque; il se prononce ouvertement contre le ministère du jour, et pourquoi cela? Parce qu'il paraît que quelques-uns de nos ministres ou autres hommes influents du parti réformiste n'ont pas voulu se rendre à l'invitation de quelques messieurs d'origine irlandaise, qui convoquent une assemblée du Rappel de l'Union de l'Irlande et de l'Angleterre. Parce que nos ministres ont refusé de se mêler d'une manifestation qui ne regarde nullement le pays et qui après tout, au dire de toute la presse, avait pou-